

Devenir pompier ou secouriste-ambulancier.

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous voulez devenir secouriste-ambulancier ou pompier ? Sachez qu'à Bruxelles, la plupart des secouristes-ambulanciers sont des volontaires alors que les pompiers sont salariés et formés au métier de secouriste.

1. Devenir sapeur-pompier

Les missions des pompiers ne se limitent pas à la lutte contre les incendies. Ils interviennent principalement en tant qu'ambulanciers-secouristes mais également lors d'accidents (circulation, explosion, effondrement?)

Pour travailler en tant que sapeur-pompier, il est d'abord nécessaire de posséder le CAF (Certificat d'aptitude fédéral), puis d'être engagé par une zone de secours qui se chargera de votre formation.

Pour plus d'informations sur ce métier, consultez www.jedevienspompier.be (<https://pompier.be/fr/carri%C3%A8re-des-pompiers>)

2. Devenir secouriste-ambulancier en Aide Médicale Urgente AMU (112)

En cas d'urgence, la centrale d'appel du service 100 (ou du numéro européen 112) envoie une ambulance pour le transport du patient vers un hôpital. Cette ambulance est généralement accompagnée de deux secouristes ambulanciers. Ceux-ci évaluent la gravité du problème, prennent un certain nombre de dispositions et demandent éventuellement le renfort d'un médecin. Ils transmettent enfin à l'hôpital de destination les données récoltées sur le terrain.

FORMATION

—
Brevet AMU 100-112 : 120 heures de cours théoriques + 40h de stage dans un service d'ambulance agréé 100/112. Valable 5 ans. Recyclage: 24h/an

Centre bruxellois IFAMU Rue de la Fusée, 62 à 1130 Bruxelles 02 208 82 75 ou [sur le site de l'IFAMU](https://www.ifamu-iodmh.brussels/contact/) (<https://www.ifamu-iodmh.brussels/contact/>)

Formation réservée prioritairement aux candidats présentés par un service 100-112, c'est-à-dire,

en Région bruxelloise:

1. Principalement le SIAMU (Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région bruxelloise). La formation de pompier intègre celle d'ambulancier à l'IFAMU. Faire une carrière en tant que pompier permet donc d'accéder à la fonction d'ambulancier AMU au sein même de ce corps d'intervention. Infos sur le recrutement des pompiers [sur le site du SIAMU](http://www.siamu.irisnet.be) (<http://www.siamu.irisnet.be>) ou SIAMU - Recrutement - Avenue de l'Héliport 11-15 - 1000 Bruxelles. Les recrutements se réalisent aussi via [le site du Selor](http://www.selor.be) (<http://www.selor.be>) pour le service d'incendie et la protection civile.

2. La Croix-Rouge. Les secouristes engagés comme volontaires Croix-Rouge qui souhaiteraient devenir ambulanciers Croix-Rouge service 100-112 doivent suivre des étapes complémentaires à la formation à l'IFAMU (voir la liste des formations ci-dessous).

Leurs prestations sont rarement rémunérées à titre de salaire. Il s'agit de défraiement pour les volontaires.

Le parcours le plus courant pour devenir secouriste ambulancier AMU est donc de s'engager comme pompier ou volontaire Croix-Rouge, et de suivre ensuite la formation.

–

3. Devenir secouriste-ambulancier en Transport Médico-Sanitaire - TMS (105)

L'ambulancier en TMS assure le transport de patients en dehors d'un appel au service 100-112, c'est-à-dire en cas d'hospitalisation, de transfert, de consultation... Il doit donc pouvoir assurer les premiers secours, en cas de besoin appeler le 100-112 et surveiller les patients dans l'attente des secours spécialisés. Il exerce soit pour le Service TMS de la Croix-Rouge (105) , soit pour une entreprise privée de transport ambulancier.

FORMATIONS

1. En Région bruxelloise

Aucune formation spécifique n'est encore organisée. La formation minimale généralement demandée est le Brevet européen de premiers secours (BEPS, 15h) + le Brevet de secouriste (21h). En plus de ces brevets, la Croix-Rouge demande à ses ambulanciers TMS exerçant en Région bruxelloise de suivre la formation spécifique organisée en Wallonie (voir ci-dessous).

Comité régional bruxellois de la Croix-Rouge

BEPS + Brevet de secouriste 02/371.31.51 ou consulter l'agenda des formations dans les différentes

antennes locales sur [le site de la Croix Rouge](http://www.croixrouge.be) (<http://www.croixrouge.be>)

2. En Région wallonne

Une formation spécifique d' ambulancier en transport médico-sanitaire (TMS) de 120 h est organisée . Ce brevet est obligatoire pour travailler dans un service d'ambulances TMS exerçant sur le territoire wallon. Consulter [le moteur de recherche de documents du portail de l'AVIQ](http://sante.wallonie.be/?q=recherche_documents/) (http://sante.wallonie.be/?q=recherche_documents/) : dans la recherche par mots clés, taper "Transports médico-sanitaire" et choisir "Transports médico-sanitaire - Liste des centres agréés organisant la formation d'ambulancier en Wallonie". Vérifier les conditions d'admission auprès de chaque centre (certains réservent leur formation en priorité aux personnes déjà engagées dans leur service, par exemple les volontaires pour la Croix-Rouge).

Pour plus d'informations sur ces métiers, n'hésitez pas à venir rencontrer un des conseillers du centre d'orientation au recrutement de Brusafe lors des permanences organisées à la Cité des métiers ou à prendre rdv en envoyant un [mail-à@brusafe.brussels](mailto:cor-or@brusafe.brussels) (<mailto:cor-or@brusafe.brussels>)

Les Formations :

CERIA - Centre d'enseignement et de recherches des industries alimentaires - Institut Roger Guilbert

Avenue Emile Gryzon 1 bte 4c
1070 Anderlecht
02 526 75 40

Initiation aux premiers secours

www.dorifor.be/formation/1512

Durée 5 demi jours ou 2 jours et demi (20 périodes) Horaire en journée OU en soirée 2 Soirs ou 1 samedi par semaine, à partir de 2019-2020Le module se donne durant 5 demi-jours OU 2 jours et demiPour connaître les dates, prenez contact avec l'école.
Début Plusieurs fois par an (Téléphoner à l'école) / Plusieurs fois par an Coût 55 euro - Coût réduit gratuit - Que faire Inscriptions:Du lundi au jeudi : de 16h à 20hLe samedi :de 10h à 11hde 12h30 à 13h30de 15h à 16hLe vendredi : Fermé Pour les nouvelles dates, visitez le site de l'écoleVeuillez vous munir: 1/ de vos papiers d'identité en ordre de validité. 2/ de vos diplômes. 3/ de votre carte bancaire pour régler le montant du droit d'inscription ou des documents prouvant votre droit à l'exemption de celui-ci. (pas de paiement liquide p

CPSI - Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé

Avenue Hippocrate 91
1200 Woluwé-Saint-Lambert
02 762 34 45

Ambulancier relevant du transport médico-sanitaire

www.dorifor.be/formation/8341

Durée 10 mois Horaire samedi 9h20 - 17h10 Début 7 septembre 2019 Coût 850 euros - Coût réduit 760,20 euros - Que faire Pour plus d'informations concernant les dates de formation et les inscriptions, veuillez contacter Madame Villyn Ghislaine: infoformations@croix-rouge.be TEL : 02/371 33 34.

Croix-rouge de Belgique

Rue de Stalle 96

1180 Uccle
02 371 31 11

Secourisme : brevet de secouriste

www.dorifor.be/formation/1700

Durée 24h (18h de cours et 6h de révision et examen) Début Ponctuel, se renseigner auprès de l'organisme Coût 70 euro (guide des 1ers secours compris) - Que faire Découvrez sur le site internet de l'organisme la liste des sections locales à Bruxelles qui proposent cette formation. Pour les candidats au volontariat Croix-Rouge, consulter la rubrique "Devenez volontaire" sur le site internet de l'organisme.

Ambulancier en aide médicale urgente

www.dorifor.be/formation/1704

Durée 160 heures minimum Que faire Postuler à la formation via le formulaire en ligne (rubrique "Devenez volontaire" --> "Sauvez des vies").

Ambulancier en transport médico-sanitaire

www.dorifor.be/formation/5144

Durée 180 heures Coût 600 euro - Que faire Postuler à la formation via le formulaire en ligne (rubrique "Devenez volontaire" --> "Sauvez des vies").

Mission Locale d'Etterbeek

Avenue Jules Malou 57
1040 Etterbeek
02 626 15 51

Métiers de la sécurité : préformation

www.dorifor.be/formation/7764

Durée 9 semaines (275 heures) Horaire lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée de 8h30 à 16h30 temps plein Début En attente de reconduction Coût Gratuit - Que faire Prendre contact avec l'organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
0800 85 210

Ambulancier(e) (Chef d'entreprise)

www.dorifor.be/formation/6778

Durée 1 an Début Septembre Coût 880 euros - Que faire Pour davantage d'informations concernant les inscriptions, contactez le centre de formation IFAPME. Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle (voir les permanences).